

Assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve
tenue le 25 mars 2025 à 18 h 30, entièrement à distance

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

L'ouverture de l'assemblée se fit à 18 h 30, sous la présidence de monsieur Daniel Ryan, président du conseil d'administration, assemblée qui se tient entièrement et exclusivement à distance.

Le président de la caisse, M. Daniel Ryan agit comme président d'assemblée et Mme Sylvie Leroux administratrice agira comme présidente d'élection puisque M. Daniel Ryan est lui-même candidat. Les gens qui accompagnent le président à l'animation et qui sont en soutien sont : Mme Taïna Lavoie, animatrice professionnelle de la firme Éklosion et M. Michel Meloche, directeur général. Des intervenants de la Fédération sont également en ligne pour voir au bon déroulement technique de l'assemblée.

Monsieur Daniel Ryan souhaite la bienvenue à tous les membres, qu'ils soient en direct ou en réécoutent.

Précisions importantes sur les membres

Monsieur Daniel Ryan précise que l'assemblée générale annuelle est réservée exclusivement à ses membres.

On rappelle que dans le cadre de cette assemblée générale annuelle de la Caisse, seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct sur certains sujets ce soir alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours.

Ce membre de plein droit est celui qui respecte les conditions suivantes :

- Est une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui réside, est domiciliée ou travaille au Québec ;
- Est une personne morale ou une société ;
- Est un membre réadmis de plein droit.

Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles de fonctionnement

Puisque l'assemblée est tenue à distance, Mme Taïna Lavoie précise certaines modalités qui faciliteront le bon déroulement des votes en direct et les interactions tout au long de l'assemblée et invite les membres à visionner un court vidéo pour se familiariser avec la plateforme numérique.

2.2 Nomination des scrutateurs – vote en direct

Comme il y aura de la votation en direct, il y a lieu de nommer deux (2) personnes scrutatrices.

Le président recommande Mme Chantal Laroche et M. Marouane El Hajjar afin d'agir comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir.

À ce moment-ci, on demande un proposeur et un appuieur.

Le président informe que [REDACTED] propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par [REDACTED].

Période de votation / Résultat du vote :

La proposition de nommer Mme Chantal Laroche et M. Marouane El Hajjar comme personnes scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour – vote en direct

Au bénéfice de tous les membres, le président présente l'ordre du jour de cette assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

2.3. Adoption de l'ordre du jour

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À ce moment-ci, on demande un proposeur et un appuieur.

Le président informe que [REDACTED] propose d'adopter l'ordre du jour et qu'elle est appuyée par [REDACTED].

Période de votation / Résultat du vote :

L'ordre du jour est adopté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024 – vote en direct

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024 a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la caisse. Comme il a été rendu public et que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

Le président demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024.

Le président informe que [REDACTED] propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2024 et qu'il est appuyé par [REDACTED].

Période de votation / Résultat du vote :

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024 est adoptée.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Le président débute en présentant les membres qui composent le conseil d'administration.

Les faits saillants de la dernière année sont présentés sous cinq grands thèmes, que voici :

- 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins ;
- Un leader socio-économique de taille ;
- Présent pour les membres ;
- Des solutions numériques innovantes ;
- Des actions concrètes pour le développement durable.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- ✓ Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- ✓ Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- ✓ La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par la Code.

3.3 Rapport financier au 31 décembre 2024

Présentation d'une capsule vidéo sur les résultats financiers de la caisse pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Extrait capsule vidéo - Résultats financiers de la caisse au 31 décembre 2024

La **Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve**, faisant partie du Mouvement Desjardins, le plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, est fière de vous présenter les résultats pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2024.

Tout au long de la dernière année, votre caisse a poursuivi ses efforts afin de satisfaire les besoins en constante évolution de ses **23 812** membres.

Votre confiance contribue à maintenir la caisse en bonne position dans le marché, comme en témoigne son volume d'affaires sous gestion de **1,68 milliard de dollars**, en hausse de **8,9 %**. Ce montant est composé des produits bilan et hors bilan provenant des autres composantes de Desjardins.

Plus précisément, il y a l'épargne et les placements, qui sont issus des dépôts des membres, et le financement, qui résulte des prêts aux membres.

Voyons maintenant le bilan de votre caisse pour la dernière année.

Débutons avec le total de l'actif, qui s'élève à **876,5 millions de dollars**, ce qui représente une hausse de **9,6 %**.

Cet actif est composé :

- de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières,
- du placement dans le fonds de liquidité sous gestion,
- des prêts aux membres, ce qui inclut les prêts aux particuliers et aux entreprises,
- des placements dans la Fédération,
- ainsi que d'autres actifs, notamment des instruments financiers dérivés et des immobilisations corporelles.
- De plus, un montant est attribué aux provisions pour pertes de crédit.

Quant au passif de la Caisse, il affiche une croissance de **10,2 %** et s'établit à un total de **782,8 millions de dollars**.

Si nous analysons ce montant, il y a :

- les dépôts, qui sont constitués de l'épargne et des placements des membres Particuliers, Entreprises et gouvernements;
- les emprunts de votre caisse auprès de la Fédération;
- ainsi que les autres passifs, notamment les instruments financiers dérivés, les obligations locatives, et les passifs nets au titre des régimes à prestations définies et autres.

Passons maintenant à l'avoir total de votre coopérative, qui s'établit à **93,66 millions de dollars**, une hausse de **5,1 %**.

Examinons sa composition. Il y a d'abord :

- le capital social,
- ensuite, les excédents à répartir,
- et enfin, les réserves.

Voici maintenant le détail de la provenance des excédents réalisés au 31 décembre 2024.

Tout d'abord, votre caisse fait état d'une augmentation du revenu net d'intérêts affichant **15,83 millions de dollars**.

Ensuite, les autres revenus sont en hausse, pour atteindre un montant de **5,26 millions de dollars**.

Quant aux revenus d'opération ils ont augmenté et se situent à **21,08 millions de dollars**.

Poursuivons avec la dotation à la provision pour pertes de crédit, qui s'affiche à **408 mille dollars**.

Et pour terminer, nous notons une diminution des frais autres que d'intérêts, qui totalisent **5,5 millions de dollars**.

En résumé, la gestion rigoureuse de ces 5 éléments a permis d'accroître les excédents d'opération de **27,6 %**, pour un total de **15,18 millions de dollars**.

Ces excédents d'opération représentent la performance financière de la caisse selon les éléments qu'elle contrôle.

Afin de déterminer les excédents nets de la caisse, nous devons ajouter les autres éléments venant soutenir ses activités.

Il faut :

- soustraire **1,62 million** de pertes liées à la juste valeur des instruments financiers dérivés,
- soustraire **7,37 millions** en cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents,
- et soustraire **0,17 million** de frais relatifs à l'aide au développement du milieu,

ce qui nous donne un premier sous-total de **6,01 millions de dollars** d'excédents avant impôts et ristournes aux membres.

De ce montant, il faut :

- soustraire les impôts sur les excédents, qui représentent **0,71 million**,

ce qui nous donne un deuxième sous-total de **5,31 millions de dollars** d'excédents avant ristournes aux membres.

Nous devons également :

- soustraire les ristournes aux membres, lesquelles s'élèvent à **1,36 million**,
- et ajouter le recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres, qui lui, atteint **0,33 million**.

Nous arrivons donc enfin aux excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres.

Le grand total s'élève à **4,27 millions de dollars**, une hausse de **138,2 %** comparativement à 2023.

Ces résultats attestent de la bonne santé financière de votre coopérative de services financiers.

Votre caisse est fière de jouer un rôle de premier plan pour vous accompagner et répondre de manière proactive à vos besoins.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Présentation d'une capsule vidéo sur les engagements de la Caisse dans son milieu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

On souligne que le Fonds d'aide au développement du milieu est constitué d'une partie des excédents de la caisse, que les membres acceptent d'investir dans le développement de leur communauté.

Total global investis en 2024	236 769 \$
• En dons et commandites	65 759 \$
• Par le biais du FADM	171 011 \$



Répartition par secteurs d'activités au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)





Afin que l'engagement de la caisse se traduise par des actions en réponse aux besoins des membres, clients et de la communauté, celle-ci s'est fixée des priorités d'investissement. Quelques projets soutenus sont présentés dans cette capsule vidéo en lien avec ces priorités.

Ce qui met fin à cette présentation.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question durant cette période qui est allouée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) – vote en différé

Une capsule vidéo est présentée sur la ristourne.

Le président précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est le plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements applicables.

Le directeur général présente la proposition de la répartition :

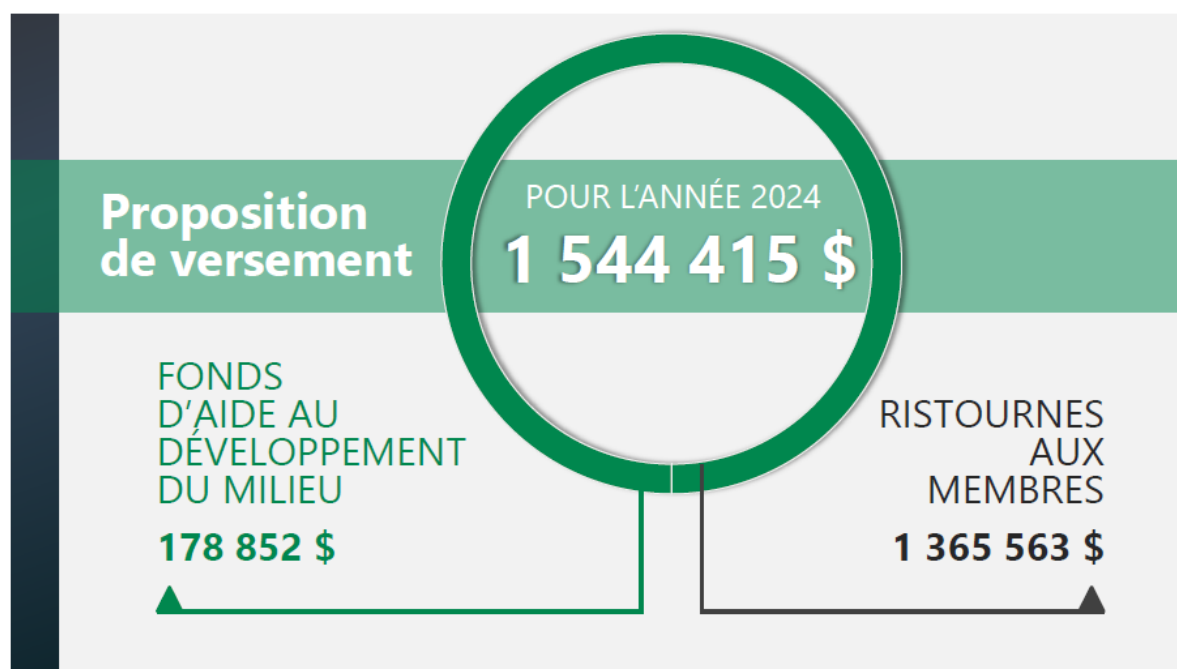
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		5 305
Virements réglementaires et autres ajustements		1 270
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	861	
• Autres éléments du résultat	282	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	127	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0	
Solde des excédents à répartir		6 575
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(1 212)
• Ristourne	(1 366)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	333	
• Affectation au FADM	(179)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(5 363)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Le directeur général poursuit avec la proposition du versement pour l'année 2024:



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		180
Épargne et placements	0,58 \$	149
Fonds		62
Prêts et marges de crédit		440
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	198
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	106
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	209
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	21
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 366

¹ Soumise au vote
lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération
des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres
remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Le président demande un proposeur et un appuieur parmi les membres habiletés à le faire.

Le président informe que [REDACTED] propose la recommandation de partage des excédents et qu'elle est appuyée par [REDACTED].

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

Les précisions sur la façon de voter seront transmises un peu plus tard.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Précision au niveau des rôles :

Président d'élection : le président d'assemblée étant lui-même candidat, Mme Sylvie Leroux membre du conseil d'administration agira comme présidente d'élection.

Secrétaire d'élection : M. Michel Meloche, secrétaire adjoint au conseil d'administration agira comme secrétaire d'élection.

Mme Sylvie Leroux est invité à présenter ce segment.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Rappel sur la démarche du profil collectif enrichi

Rappel de la démarche du profil collectif enrichi

Le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible en fonction de critères :

- | de compétences
- | de représentativité

Toutes les candidatures **admissibles** sont présentées à l'assemblée

Appel de candidatures

Appel de candidatures

A été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025

**POSTES
UNIVERSELS**

5 postes en élection

5 candidatures

Critères recherchés en 2025

Profil collectif enrichi – Critères recherchés en 2025

COMPÉTENCES

- Expérience membres et clients
- Droit / déontologie
- Communication
- Technologie de l'information

REPRÉSENTATIVITÉ**GENRES**

- Hommes : 3-4
- Femmes : 1-2

GROUPES D'ÂGE

- 18-34 ans : 2
- 35-49 ans : 1
- 65 ans et + : 2

AUTRES ÉLÉMENTS DE REPRÉSENTATIVITÉ

- Des personnes avec une connaissance du quartier Hochelaga-Maisonneuve
- Des personnes représentant la diversité ethnoculturelle
- Une répartition équilibrée entre des administrateurs et administratrices d'expérience et de nouvelles candidatures afin de favoriser une saine gouvernance de la caisse

Candidatures reçues

Candidatures reçues
POSTES UNIVERSELS

Rendez-vous sur le site Web de la Caisse pour consulter le document de présentation des personnes candidates

**DEUS,**
Virginie**RYAN,**
Daniel**FORTÉ,**
Michèle**TANGUAY,**
Marie-Christine**ROBILLARD,**
Yves

Élection par acclamation

Compte-tenu qu'il y a cinq (5) postes à pourvoir au conseil d'administration et que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler, la présidente d'élection déclare élue en tant que membre du conseil d'administration les personnes suivantes :

Élection par acclamation

SONT ÉLUS
POUR LES POSTES UNIVERSELS

	DEUS, Virginie		RYAN, Daniel
	FORTÉ, Michèle		TANGUAY, Marie-Christine
	ROBILLARD, Yves		

FÉLICITATIONS!

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce de résultats

Mme Taïna Lavoie apporte les précisions sur l'exercice du vote en différé et sur la façon de voter.

- Proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes

Précisions sur l'annonce des résultats

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. 24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif sur le partage des excédents, dans ce cas l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin qu'un autre scénario soit proposé pour une nouvelle période de votation.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de l'assemblée de ce soir et ce, jusqu'au 29 mars 2025 à 23 h 59, la période de votation est ouverte.

6. REMERCIEMENTS

Le président tient à remercier tous les membres participants à cette assemblée générale annuelle de la caisse ainsi qu'à toutes les personnes en soutien.

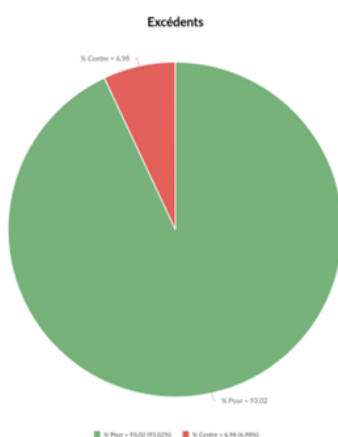
7. ANNONCE DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé des excédents (ristournes).



Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve Résultats de vote de l'assemblée générale annuelle 2025

Statut de la période de votation : Terminée



Pour : 93,02%

Contre : 6,98%

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 1er avril 2025.